LA BROUETTE
EPICERIE DURABLE

Procès-verbal de l'assemblée générale de la coopérative de La Brouette tenue le 5 avril 2019 à 18h30 à l'espace SEV52 à Lausanne

Présences :
33 coopérateurs (cf liste de présence), 2 bénévoles, 2 membres sympathisants, 2 futurs coopérateurs, Magali Russbach, Antoine Jasnault, Sébastien Thomas (Reffnet)

Comité : Xavier Fajolle, Pierre Nicolas, Emmanuelle Velck, Elise Ruchonnet, Clémence Guex, Augustin Mercier, Nicolas Rossi, Joséphine Sierro.

Excusé (membre du comité) : Simon De Castro

Le président, Augustin Mercier anime la séance

1. Introduction et acceptation du PV de l'AG 2018

Augustin ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents dans la salle et annonce que cette assemblée générale sera plus dynamique que les précédentes.

Vote sur le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 : accepté à la majorité, 1 abstention, 0 refus.

2. Rapports d'activités 2018

2.1 Rapport d'activités de La Brouette - Épicerie durable

Joséphine revient sur l'année écoulée à l'épicerie et revient sur les événements marquants :

- Engagement de Magali en mars 2018 à 60%
- Démission de Margaux en novembre pour fin janvier 2019
- Engagement de Géraldine dès le 1er avril 2019 à 40% et augmentation du taux de travail de Magali à 80%
- Augmentation de la gamme de produits à l'épicerie
- Collaborations et relations publiques : RTS (Aujourd'hui), swissinfo.ch, divers articles et reportages pour « Février sans supermarchés », articles et reportages dans Le Matin, Bilan, La Télé.ch
- Accompagnement de personnes qui se lancent dans des projets similaires,
- Événements auxquels La Brouette a participé : Foire bio de Moudon, fête de quartier de Prélaz, dégustation de légumes à l'EPFL dans le cadre de la semaine de la durabilité
- 3 stagiaires ont travaillé avec Magali à l'épicerie
- Organisation d'un atelier cosmétique

Magali remercie les coopérateurs et le comité pour leur engagement. Elle a beaucoup de plaisir à travailler à l'épicerie.

2.2 Rapport d'activités de la plateforme Le Grenier

Bilan 2018

Le projet a été lancé en janvier 2018 après avoir gagné le prix de Retraites populaires. Antoine a été engagé pour développer et lancer le projet. Le projet du Grenier ne pouvait pas être porté par l'épicerie, c'est une association qui gère la plateforme. La mise en place a été longue, car Le Grenier s'adresse à une clientèle professionnelle et la réalité est très différente de celle de l'épicerie. La logique n'est pas la même notamment pour les prix : ils sont calqués sur les objectifs et critères de développement durable de la Ville de Lausanne pour les produits, à savoir 100% locaux et plus de 30% de labélisés.
Pierre souligne que la concurrence est énorme, car les restaurateurs peuvent avoir tout ce dont ils ont besoin et veulent toute l'année. Mais l'aspect associatif séduit les clients.

- Évolution des activités : Antoine a proposé des paniers pour des privés livrés sur le lieu de travail. Ce concept fonctionne très bien, mais demande énormément de temps et il y a beaucoup de contraintes logistiques. Le Grenier livre aussi des produits pour des événements, et des restaurants classiques. Pierre soulève que le local actuel n'est pas optimal et qu'Antoine est en discussion avec l'État de Vaud pour un local plus pratique.
- Évolution du chiffre d'affaires : il y a eu une progression importante avec actuellement entre 50% et 60% du chiffre d'affaire cible. Cette progression a été possible grâce notamment à l'aide de la Ville. Pierre soulève qu'il y a beaucoup de tâches différentes pour une même personne. Antoine a de l'aide de temps en temps, mais tout coup de main supplémentaire est bienvenu.
- Résumé de l'aspect financier du projet : il y a un gros besoin de liquidités pour atteindre l'équilibre. Des emprunts ont été faits, et il faut continuer activement la recherche de clients. Un restaurant représente 5% du chiffre d'affaires, et représente moins de temps que les paniers, mais demande de l'énergie pour maintenir des bonnes relations.
- Il y a eu une séparation des finances et des aspects juridiques avec la création de l'association qui gère Le Grenier, toutefois seuls les coopérateurs peuvent devenir membres de l'association.
- Antoine souligne la difficulté de travailler avec les crèches de Lausanne par manque de ressources humaines.
- Pierre rappelle qu'un financement participatif sur wemakeit a été lancé, et que pour l'instant la somme demandée n'a pas été atteinte. Il demande aux coopérateurs de faire circuler l'information autour d'eux.

2.3 Rapport d'activités de la Coopérative La Brouette

- Nombre de coopérateurs : en 2018 il y a eu 20 arrivées et 15 départs ainsi que 3 nouveaux membres sympathisants. Sarah leur souhaite la bienvenue et remercie les coopérateurs sortants qui ont cédé leur part sociale. Elle remercie aussi tous les coopérateurs et l'équipe des responsables et les bénévoles pour leur engagement. Sarah remercie également Magali pour son implication dans l'épicerie et notamment pour son travail de recrutement et de gestion des bénévoles et coopérateurs.

- Sorties coopérateurs en 2018 : Brasserie la Concorde en février, Champs sans Dîme en avril, Ferme Ecoteaux en juin, pique-nique à La Valencienne en août, André Müller en octobre ainsi qu'un cours de cosmétique organisé à l'épicerie par Toxicfree.
- Événements auxquels la coopérative a participé : le festival de la Terre en juin 2018, foire agricole Bio Suisse (intervention de Magali), participation au film tourné par Zero Waste pour présenter la démarche du zéro déchet.
- Réseaux sociaux : toujours actifs sur Facebook et Instagram en encourageant et soutenant les démarches en lien avec le développement durable.
- Groupe de travail « valeurs et éthique » : ce nouveau groupe a été créé pour approfondir certains aspects et fonctionnements de l'épicerie et de la coopérative.

Emmanuelle revient sur le vote consultatif du mois de février lors duquel les coopérateurs ont dû se prononcer sur la suspension temporaire du rabais dans le cas où le nombre d'heures dues par trimestre (9 heures) n'est pas effectué.
Pour rappel, les heures peuvent être trimestrialisées (9 heures au total pour 3 mois). Si à la fin d'un trimestre les heures ne sont pas effectuées, le rabais est suspendu pendant 3 mois. Durant ce laps de temps, et pour pouvoir obtenir à nouveau le rabais, les 9 heures doivent être faites. Bien entendu, les situation exceptionnelles (vacances longue, travail à l'étranger,...) pourront bénéficier d'un traitement particulier à convenir avec le comité.

Vote sur la suspension du rabais pour 3 mois dans le cas où les heures ne sont pas effectuées : 1 abstention, 0 refus, vote accepté à la majorité.

3. **Présentation des comptes pour l'exercice 2018 (comptes de résultat comparé à 2017)**

L'année 2018 a été une année de transition, l'acquisition d'un logiciel de comptabilité a permis d'améliorer et d'optimiser la comptabilité de l'épicerie.
Le chiffre d'affaires a augmenté de 14% et le montant pour la remise clients aussi du fait que les coopérateurs bénéficient désormais de 20% de rabais et les bénévoles 10%.

Épicerie
Les charges de matières premières : ce chiffre est élevé et des solutions sont en réflexion pour optimiser et réduire certains coûts. L'objectif est d'avoir un mode de fonctionnement plus efficient. Quelques pistes à explorer : vérification à faire sur les marges (prix d'achat et vente), vols, quantité dans le stock.

Les charges pour le personnel : elles sont stables, le loyer aussi.
Les amortissements : ils ont été corrigés cette année, car il y en a plus.
Les charges d'exploitation : se sont notamment les frais liés au véhicule.
Gestion des dons : sont utilisés pour couvrir les amortissements.

Coopérative
Il s'agit principalement des sorties, des charges de la coopérative et des cotisations.
Une correction de la comptabilité de 2017 a été faite.
Le bénéfice global est nul.
Xavier met en évidence qu'il faut absolument améliorer la trésorerie pour avoir une réserve pour les imprévus (frigo, etc) et rembourser les emprunts.

Augustin souligne que dans la comptabilité 2018 il y a les 15'000.- de la Banque alternative que nous avons dû débourser fin décembre 2018, et 11'500.- de prêts privés. Xavier soulève qu'il va falloir préparer les remboursements 2019 et réfléchir aux optimisations possibles, par exemple supprimer la carte de crédit de la coopérative, instaurer un montant minimum pour les cartes de crédit.

Question dans l'assemblée sur les cautions : est-ce que le rabais est fait sur les consignes ? Si oui, cela veut dire que nous payons 0.80 et on nous rend 1.- ? Cela peut représenter une petite somme d'argent perdu. Emmanuelle soulève que ça s'équilibre au final.

Augustin fait remarquer que ces chiffres soulèvent des questions : le chiffre d'affaires est en bonne progression, mais la part de matière première paraît importante. Il faudrait réfléchir à une mutualisation du camion avec Le Grenier. Actuellement il n'est pas possible de rembourser le fonds d'innovation au 31 décembre. La fin de l'année dernière a été difficile, et pour pouvoir honorer le remboursement au 31 décembre 2018 il a fallu retarder les paiements auprès des producteurs. Cela nous met dans une situation inconfortable par rapport à nos valeurs en empruntant en quelque sorte de l'argent aux producteurs.

Sarah Schmid demande où est la comptabilité du Grenier. Elle sera présentée à l'AG de l'association.

4. Rapport des vérificateurs des comptes de la Coopérative

Julien Voumard et Elisabeth Waelchli acceptent les comptes et donnent décharge au comité.

5. Approbation des comptes et décharge du comité et de la commission de vérification des comptes

Vote sur la décharge du comité : accepté à l'unanimité.

6. Nomination de la commission de vérification des comptes pour l'année 2019

Julien Voumard et Elisabeth Waelchliseront les vérificateurs des comptes pour 2019.

Augustin propose que les membres de la commission s'engagent pour deux ans avec un suppléant nommé chaque année. Ainsi, chaque personne contrôle les comptes deux années de suite.

Vote accepté à l'unanimité.

Sarah Schmid sera la suppléante pour 2019.

7. Présentation des budgets 2019 de la coopérative

Le budget est tablé sur une augmentation du chiffre d'affaires et une augmentation des charges dans une vision plutôt pessimiste.
Concernant les charges de personnel : il n'est pour l'instant pas possible de prévoir une augmentation, car les finances ne le permettent pas.
Les amortissements sont prévus sur 2 ans.
Charges d'exploitation : il faut les réduire, différentes pistes sont à explorer.
Pour la coopérative, il serait souhaitable d'avoir plus de budget pour les sorties.

Pour terminer, Xavier souligne que les charges de la coopérative augmentent en rapport au nombre de coopérateurs qui augmente aussi.

Vote sur la proposition de budget 2019. Vote accepté à l'unanimité.

8. Présentation du nouveau comité et élection

Présentation du comité 2019

Le comité est actuellement composé de 10 membres. Simon de Castro quitte le comité et Nicolas Rossi reprend son poste.

Gestion de l'épicerie : 1 poste au comité suffit moyennant qu'une équipe soit là en soutien.
Vote pour officialiser l'élection de Xavier Fajolle au comité au poste de trésorerie, après plusieurs mois de travail.

Comité pour 2019 :

Nicolas Rossi - Gestion de la coopérative
Sarah Waelchli – Gestion de la coopérative / Communication
Emmanuelle Velck – Gestion de la coopérative
Joséphine Sierro – Gestion de la coopérative
Augustin Mercier - Présidence
Clémence Guex - Communication
Elise Ruchonnet - Administration
Xavier Fajolle - Trésorerie
Pierre Nicolas - Grenier

Vote accepté à l'unanimité

Organigramme

Augustin fait une rapide présentation de l'organigramme avec les noms et les postes vacants. Les postes en rouge sur la liste sont à pourvoir (il reste également des places dans les postes listés en blanc) : gestion de l'adresse info@labrouette.ch, gestion de la comptabilité, gestion des salaires, analyse et stratégie financière, valeurs et éthique, équipe livraisons, gestion des salariés, aménagements de l'épicerie.
Grenier : préparation des paniers, gestion des salariés.
Si des coopérateurs dans l'assemblée sont intéressés à s'inscrire pour un poste, ils peuvent se manifester à tout moment.

9. Divers et propositions individuelles

Présentation de l'analyse de cycle de vie par Sébastien Thomas

Le point de départ de la réflexion a été l'exemple des pommes IP Suisse à vendre quand le stock de pommes bio était terminé. Sur la base de quels critères peut-on prendre des décisions ?

But de cette analyse : quantifier et chiffrer l'impact (empreinte carbone) d'un produit et trouver des axes d'améliorations. Un rapport est en cours de rédaction avec des propositions afin de réduire l'impact des produits de La Brouette.

La Brouette a la maîtrise de certains aspects du cycle de vie : transport, distribution, mais la fabrication et les matières premières nécessaires à la production sont du ressort du producteur et la fin de vie du produit du ressort du consommateur.

Cette analyse de cycle de vie a 3 buts :

1. Outil d'aide à la décision pour choisir un produit
2. Communication au client
3. Diminution de l'impact des produits

Résultats :
En bref : la pomme est un produit peu impactant contrairement au lait.

Question dans l'assemblée sur l'application des produits phytosanitaires : il y a d'un côté la production de ces produits, mais après ça a un impact sur la biodiversité. Est-ce qu'il y a d'autres indicateurs comme l'impact sur la santé ? Le dossier sera partagé avec les coopérateurs, il comportera aussi des outils de comparaison entre produits bio locaux et bio étrangers.

Axes de travail possibles :

- Faire une taxe carbone à l'interne pour taxer les produits polluants et valoriser les produits peu polluants.
- Instaurer une consigne sur les bouteilles et encourager les producteurs à laver leurs bouteilles. Le recyclage est très gourmand en énergie. Magali est en discussion avec des producteurs et envisage de ne plus avoir de jus en bouteille.

10. Perspectives et groupes de travail

Clémence et Nicolas présentent la partie participative de l'assemblée générale. L'objectif est de pouvoir donner la parole à tout le monde, et pour ce faire les coopérateurs seront répartis en groupe de travail par couleur. Le but n'est pas de prendre des décisions finales, mais de mettre en commun des idées et des pistes de changement
Les coopérateurs présents vont devoir réfléchir sur le mode de fonctionnement de la coopérative formulé de la façon suivante :
" Quel serait le fonctionnement idéal de la coopérative pour que chacun puisse trouver sa place et faire entendre sa voix dans la coopérative ? "

Deux axes de réflexion :

1. Structure et organisation du fonctionnement de la coopérative
2. Organisation de la vie de la coopérative

RETOUR DES PORTE-PAROLE DE CHAQUE GROUPE :

GROUPE NOIR
Porte-parole : Benoît

- Proposer une boîte à idées dans La Brouette (dans laquelle les clients peuvent aussi mettre des idées) pour casser le « mur » entre le comité et les coopérateurs et pouvoir mieux échanger les idées. Une personne serait désignée comme responsable pour faire le pont entre le comité et les coopérateurs pour récolter les idées et les transmettre au comité avant les réunions mensuelles.

- Vie de la coopérative : il y a une volonté ferme de faire des rencontres pour savoir qui fait partie de la coopérative, qui est au comité. Proposer quelque chose de moins chronophage que les sorties chez les producteurs, par exemple un apéro une fois par mois.
- Sur le site internet avoir une page qui présente le comité avec les adresses mail respectives pour chaque poste. Élargir cette page aux coopérateurs en faisant un trombinoscope qui fonctionnerait comme un intranet.

GROUPE JAUNE
Porte-parole : Adrien Simon

- Volonté de se retrouver davantage en plus des sorties sur des thèmes différents (Qantis, produits à l'épicerie).
- Difficulté de connaître les postes vacants dans la coopérative durant l'année. Un Slack pourrait permettre de partager des informations. C'est le même fonctionnement que Whatsapp avec des sous-groupes avec la possibilité de rejoindre uniquement les discussions qui nous intéressent.
- Être présents et visibles sur les réseaux sociaux, pourrait amener pas mal de monde.

GROUPE VIOLET
Porte-parole : Nicolas Jones

- Constat comme point de départ : certaines sorties sont presque du travail en allant une journée entière aider. Proposition : faire des sorties « plaisir ». Dans certaines entreprises, il y a des apéros organisés régulièrement et il y a toujours beaucoup de participants. Pourquoi ne pas proposer la même chose et à terme avoir même un lieu qui appartiendrait à La Brouette.
- Avoir plus de coopérateurs en même temps à l'épicerie pour plus de contacts entre nous.
- Nicolas revient sur la soupe qui avait été faite devant l'épicerie pour les deux ans d'ouverture. C'était convivial, il faudrait imaginer proposer cela plus souvent.
- Avoir un lieu numérique pour échanger, par exemple un réseau social d'entreprise. Nous sommes nombreux, mais il y a peu d'opportunités pour communiquer.
- Quels sont les liens avec d'autres coopératives et quelles dynamiques cela peut apporter ?

GROUPE VERT
Porte-parole : Charles

- Pas de connaissance des cahiers des charges des projets en cours.
- Il faudrait faire un rapport d'activité tous les 3 mois pour informer les coopérateurs, faire un journal interne pour eux.
- Privilégier les moments de rencontre informels, moins cérébraux.
- Est-ce vraiment une volonté de La Brouette de créer une communauté ?
- Avoir des valeurs claires, les préciser et les suivre.

GROUPE ROUGE
Porte-parole : Léa

- Tout le monde n'est pas sur les réseaux sociaux, ce ne sont pas les seuls canaux de communication.
- Certaines personnes n'ont pas forcément envie de participer plus que venir travaille à l'épicerie et soutenir.
- Communication dans l'épicerie : le stand d'information derrière la porte n'est pas assez visible.
- Le temps d'attente à la caisse trop long.

Clémence et Nicolas font une rapide synthèse des points qui sont ressortis des groupes. L'apéro une fois par mois est une volonté commune et facile à mettre en place.

Nicolas Rossi, Sarah Schmid, Guillaume Lavanchy et Émilie Neveu feront un retour aux coopérateurs dans un mois.

Fin de l'assemblée à 21h20

****

Lausanne, le 15 juin 2019

Le président : Augustin Mercier

La secrétaire : Elise Ruchonnet

LA BROUETTE EPICERIE DURABLE
Av. d'Echallens 79
1004 Lausanne
+41 21 625 01 51
info@labrouette.ch
www.labrouette.ch